

RÈGLEMENT

Course pédestre de 10 km à « Label Régional », ouverte à tous (règlement F.F.A.).

Départ et Arrivée: Stade Municipal

Catégories: cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans (hommes et femmes).

PARCOURS:

Parcours urbain - marquage tous les km - ravitaillement au 5^e km et à l'arrivée.

CLASSEMENT / CHRONOMÉTRAGE:

Informatiques par puces électroniques, et assurés par TOP CHRONO.

RÉCOMPENSES:

Un tee-shirt « cool dry » à chaque participant.

Coupe aux trois premiers de chaque catégorie hommes et femmes jusqu'à V1.

Coupe aux premiers de chaque catégorie V2, V3, et V4, hommes et femmes.

Individuels au scratch: (primes consultables sur le site).

- Hommes: primes aux dix premiers et lots aux quinze suivants.
- Femmes: primes aux cinq premières et lots aux dix suivantes.
- Primes aux trois premiers hommes et femmes du 77 licenciés (non cumulables).
- Primes aux trois premiers vétérans hommes et femmes (non cumulables).

Équipes:

- Une coupe à la première équipe femmes et à la première équipe hommes.
- Primes aux trois premières équipes hommes TC (5) et femmes TC (3) licenciés.

Challenge du nombre: A. Droite

Prime pour le record individuel de l'épreuve hommes et femmes: 200 €

(Hommes 28'44 en 1999 et femmes 32'54 en 1999).

Les récompenses seront remises, sur place, dès la parution des résultats.

COMMODITÉS:

Infrastructures du stade (vestiaires, douches, wc...) - Consigne gratuite et gardée.

Petite buvette sur place.

ASSURANCES - SÉCURITÉ:

Responsabilité civile: Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GRAS SAVOYE.

Individuelle accident: Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

La sécurité sera couverte par police Municipale et les signaleurs.

La protection médicale sera assurée par une association agréée de sécurité civile.

Plusieurs ostéopathes seront à disposition dans la zone d'arrivée.

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas:

- d'accident provoqué par une déficience tant physique que psychique, avant, pendant, et après l'épreuve.
- de vols ou dommages qui pourraient survenir pendant cette manifestation.

Toute inscription vaut acceptation du présent règlement.

Merci à nos partenaires: Ville de Melun, Conseil Général, Crédit Agricole de la Brie Picardie, Guinot Mary Cahr, Imprimerie La Main, La République de Seine-et-Marne, Charlie « allo flock », la Ligue Contre le Cancer.



ASFM

MELUN

VENDREDI 11 JUIN 2010

30^{ème} FOULÉE

MELUNAISE

QUARTIER SUD DE MELUN

Départ et Arrivée : Stade Municipal



Animation musicale avec le groupe
« Cap à l'Ouest » - Goûter gratuit

10 Km à 21h15

Épreuve qualificative pour les
championnats de France 2011
Foulée des Écoles à 13h30

www.fouleesmelunaises.com

Renseignements

Email : courbetjp@wanadoo.fr

Tél. : 01 64 38 36 77 - 06 74 46 02 41



Comité de
Seine-et-Marne



BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Inscription en ligne sur : www.fouleesmelunaises.com

Inscription avec paiement sécurisé sur www.topchrono.biz

Nom : Prénom :

N° et Rue :

Code postal : Ville :

Année de naissance : Catégorie : Club :

Sexe : F H Tél. :

N° de licence :

Nationalité :

Signature

Pour les mineurs, signature obligatoire des parents

Licenciés F.F.A. : (Athlé compétition, Athlé santé loisir « option running », Pass'running) :

Vous devez impérativement noter votre numéro de licence sur le bulletin d'inscription et envoyer une photocopie de la dite licence.

Licenciés F.S.C.F, F.S.G.T, U.F.O.L.E.P. : Vous devez impérativement fournir la copie de votre licence faisant apparaître clairement la mention « Athlétisme » en compétition.

Licenciés F.F. Triathlon : Vous devez joindre la copie de votre licence en cours de validité.

NON LICENCIÉS : Chaque concurrent non licencié devra fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, ou sa photocopie. Il sera conservé par l'organisateur.

L'absence de ce document entraînera l'annulation de l'inscription.

DROIT D'ENGAGEMENT :

8 € payables par chèque bancaire établi à l'ordre de l'A.S.F.M.

Réduction pour l'engagement de plus de 10 coureurs d'un même club (**6 €** par coureur).

10 € sur place le jour de l'épreuve (Rappel: jusqu'à 20h45).

N° DOSSARD

Réservé à l'organisation

INSCRIPTION :

Par correspondance avant le 10 juin 2010, accompagnée du droit d'engagement.

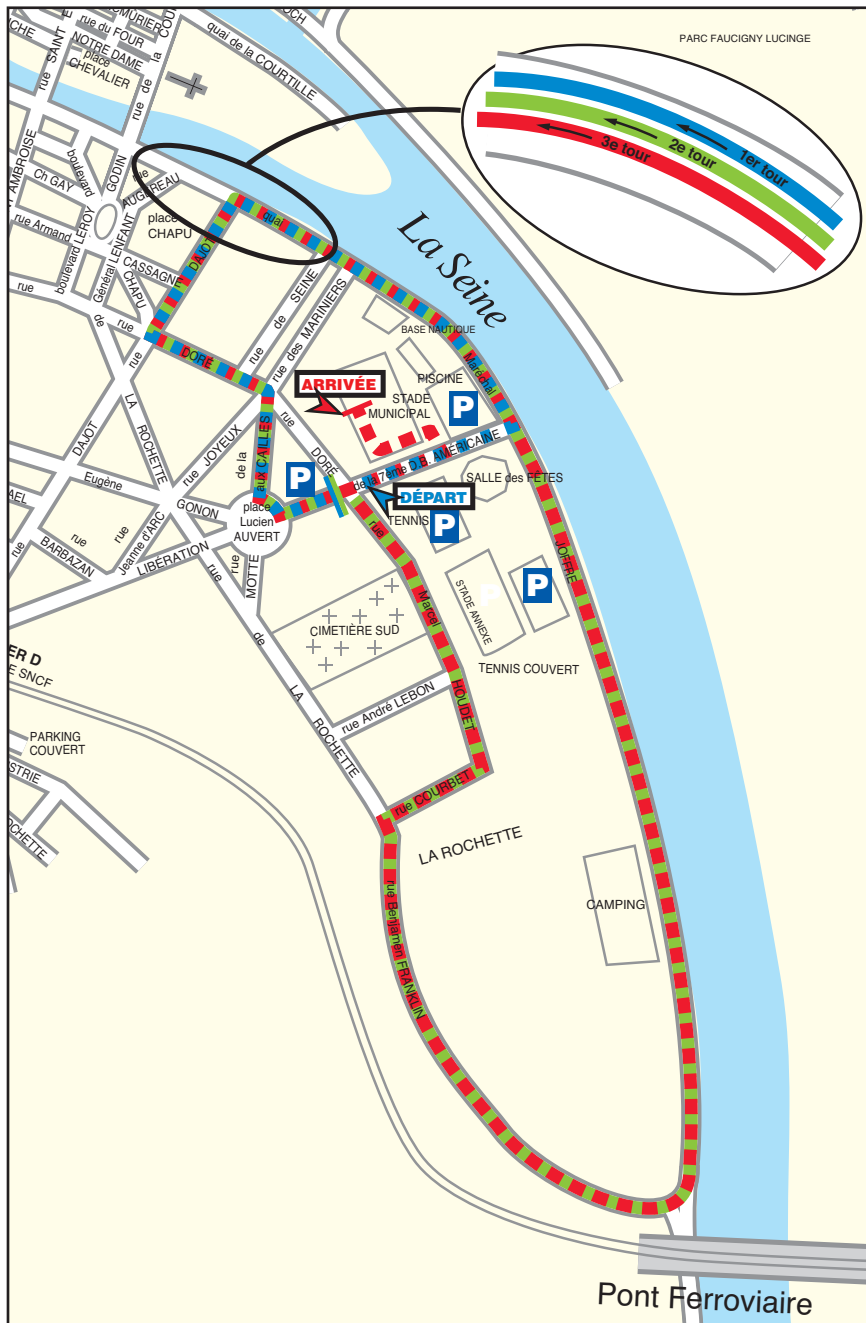
À adresser à : A.S.F.M. - Stade municipal - Place de la Motte aux Cailles - 77 000 MELUN.

Par internet, voir en tête de ce bulletin (ne pas oublier de fournir ensuite le certificat médical faute de quoi le retrait du dossard ne serait pas possible).

INSCRIPTION et/ou RETRAIT DU DOSSARD :

Au stade municipal, du mardi 8 au jeudi 10 juin 2010 de 14h00 à 19h00.

Même lieu (point course), **le vendredi 11 juin 2010 de 14h00 à 20h45.**



Tout engagement autorise expressément l'organisation et ses partenaires officiels à photographier, reproduire le cliché et diffuser l'image des concurrents dans toutes les manifestations et campagnes promotionnelles éventuelles liées à l'activité.